

Journal des traducteurs Translators' Journal

Nonchalance linguistique en France

Fernand Beaugard

Volume 2, numéro 1, 1er trimestre 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057179ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057179ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Beaugard, F. (1957). Nonchalance linguistique en France. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(1), 31–31. <https://doi.org/10.7202/1057179ar>

LE COIN DU LECTEUR :

¶ *Nonchalance linguistique en France :*

La Métropole projette sur le monde francophone des reflets linguistiques tachés d'ombres. De Paris, où se situe la vétuste, vénérable et — disons-le pour éviter les foudres de nombreux pontifes, admirable Académie Française, fusent à intervalles irréguliers des directives qui ne manquent d'étonner, sinon d'abasourdir, les valeureux tenants de la culture française outremer.

C'est ainsi que tout récemment, après de longues et savantes délibérations, les Académiciens acceptaient, avec tous les égards dus à un noble visiteur, le mot "building" auquel il s'accordaient citoyenneté française. Edifice, immeuble, gratte-ciel ne suffisent plus à la tâche. La manie américaine de bâtir en hauteur a créé des "buildings" qui narguent presque la stratosphère. Ces masses impudentes qui coupent l'horizon et menacent la navigation aérienne par leurs 25 étages ou plus, n'existent pas encore chez nos cousins de France. Mais quand on s'avisera d'en ériger, le mot "building" (pourquoi les guillemets, sinon pour protester) les identifiera. Et pourquoi pas ? Ça fera chic et res USA !

N'est-ce pas un crime de lèse-majesté que cette intempestive critique à l'endroit de l'A. C. ? On me chante à gauche et à droite qu'il ne faut pas "boycotter" (quel joli mot !) le travail laborieux et suintant de ces augustes messieurs.

Je me permets de trouver étrange que les seules découvertes dans le domaine du vocabulaire français sont précisément ces regrettables emprunts aux autres langues. Passe pour l'emprunt ! Mais quand l'emprunt n'est même pas revêtu d'une garbe française (e.g. *riding-coat* devenu redingote) je n'y vois que l'indice d'une paresse ou d'une décadence linguistique.

Au cours d'interminables discussions qui n'ont pour résultat que de m'ancrer dans une attitude de protestation, on m'apporte l'argument suivant : "Quant un mot étranger passe intégralement, sans modification, dans la langue de France, c'est qu'il représente un phénomène originaire d'un autre pays".

La belle affaire... Ma réplique est toujours la même. Elle me semble convaincante mais ne réussit presque jamais à changer l'opinion de mon interlocuteur. La voici : "Et si le phénomène s'était produit, à l'origine, en France, n'auriez-vous pas trouvé le mot représentatif, en utilisant un mot déjà enfoui dans les dictionnaires et le cas échéant, en créant un nouveau ?"

Suis-je réellement, comme on le prétend, plus français que les Français quand je m'oppose à l'emploi du mot "kidnap", "automation", "snack-bar" ? Peut-être, et je m'en fous éperduement. Je persisterai, partout où je prendrai la parole ou la plume, à dire et écrire "enlèvement", "automatisation", "casse-croûte".

Les éloquentes discours prononcés, avec trémolos dans la voix, par les personnalités françaises qui visitent le Québec, ne cessent de proclamer leur admiration pour la miraculeuse survivance de notre race : "La France est fière de vous, Canadiens français; vous avez su résister à l'influence américaine qui, par tous les moyens, tente de vous submerger. Vous avez conservé votre langue en dépit des innombrables obstacles dressés sur votre route..." Et les louanges pleuvent, dru comme une averse d'avril.

En effet, nous avons gardé notre langue. Elle ne possède peut-être pas la tournure élégante des salons de Paris, mais elle s'acharne, chez l'élite canadienne-française, à fuir les anglicismes et les américanismes.

Et nous ne cesserons de déplorer que la France, où nous cherchons vainement un appui, démontre, dans le domaine linguistique, une telle nonchalance.

Fernand BEAUREGARD, Montréal

